L'idée de mettre la Médecine en Tableaux synoptiques a obtem un grand succès auprès des étudiants comme auprès de praticiens La collection Villeroy, qui comprenait des Tableaux synoptiques de Pathologie interne, de Pathologie externe et de Thérapeutique, vient de s'accroître d'un nouveau volume.

Les Tableaux synoptiques de Diagnostic sont essentiellement un

livre de clinique Ils se divisent en deux parties :

1º DIAGNOSTIC DES MALADIES PAR ORGANES.

Chaque tableau se divise en deux sections: 1º Diagnostic sémulogique, où sont étudiés les signes des maladies; 2º Diagnostic différentiel, où sont énumérés les signes dissemblables de l'affection étudiée avec les affections voisines.

L'auteur étudie successivement les signes fréquents, en commencant par les signes importants qu'on doit toujours rechercher sans se laisser arrêter par des symptômes légers ou fugaces, puis les signes secondaires qui permettent de parfaire le diagnostic ou d'établir les formes bénignes et frustes des maladies; les signes fonctionnels, qui résultent de l'interrogatoire du malade; les signes physiques, qui sont fournis par l'examen direct; les signes généraux, qui ont toujours une si grande importance, surtout pour le pronostic; les signes ter minaux et de convolescence. Il mentionne aussi les signes particuliers, qui créent les formes plus ou moins nombreuses des maladies, et les signes compliquant l'affection.

Dans le Diagnostic différentiel. l'auteur prend d'abord les affections les plus communes avec lesquelles on peut confondre la maladie

étudiée.

Puis il passe en revue les affection plus rares, donnant pour chacune d'elles, s'il y a lieu, les signes de ressemblance, pouvant induire en erreur et les signes disssemblables qui étayent et réforment le diagnostic.

2° Sémiologie générale. Cette seconde partie comprend:

1º La liste des maladies à nom propre, l'exposé des grands syndromes et des grandes lois. La multiplicité croissante des termes médicaux suivis d'un nom propre, a amené l'auteur à présenter ces tableaux par ordre alphabétique. On a accompagné le nom du savant qui, le premier, a décrit ces symptômes ou formulé ces lois, de notes biographiques.

Cet ouvrage, en comblant une lacune de l'enseignement, sen favorablement accueilli du public médical, qui saura gré de ce travail de synthèse destiné à l'instruire et à lui faire gagner un temps

précieux.